

Le projet pédagogique de la commune de Seneffe.

Notre projet pédagogique est, dans le respect du projet éducatif, l'expression des objectifs pédagogiques et des choix méthodologiques utilisés pour tenter d'atteindre ceux-ci.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret « Ecole de la Réussite » du 14 mars 1995, du décret « missions » du 24 juillet 1997 modifié par le décret du 13 septembre 2018 afin de déployer un nouveau cadre de pilotage.

De ce fait, il rejoint le projet pédagogique du réseau officiel subventionné.

Il laisse libre cours aux différents établissements de réfléchir à leurs propres stratégies afin de développer leurs objectifs spécifiques. Ces derniers devront rencontrer les objectifs d'amélioration du gouvernement et être repris dans leur contrat d'objectifs.

Cependant, chaque équipe aura pour chacun des enfants qui lui est confié la meilleure ambition, tout en tenant compte de ses rythmes propres dans la perspective de le faire évoluer vers la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

Pour cela, chaque équipe veillera à organiser un continuum pédagogique de l'entrée de la maternelle à la fin de la scolarité primaire en pratiquant la différenciation des apprentissages sur base d'une véritable évaluation formative.

Pour y arriver, la concertation au sein des équipes éducatives est indispensable. L'élaboration du projet d'établissement et du plan de pilotage dans un premier temps, du contrat aux objectifs dans un second temps, contrat qui tiendra compte des spécificités locales, s'avère capital afin d'assumer la cohérence au sein des méthodes employées, la continuité dans les apprentissages et l'émancipation sociale de tous.

En tenant compte de tout ceci, notre projet pédagogique pour une école de la réussite préconise donc :

-Une pédagogie active, soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions affective, sociale, intellectuelle et physique tout en prenant en compte ses différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion sociale.

-L'apprentissage de l'autonomie afin que l'enfant soit capable à la fin de sa scolarité primaire d'accomplir seul un maximum de tâches en gérant le temps et l'espace disponibles.

-L'éveil à l'esprit critique afin que l'enfant puisse exprimer sa pensée sans être influencé.

-Une évaluation formative et positive, mettant en évidence les réussites plutôt que les échecs et qui permettra dans un climat de confiance réciproque de pratiquer une remédiation individuelle ou collective susceptible d'amener l'enfant à atteindre les compétences indispensables à la réussite de l'épreuve externe de fin de sixième primaire.

-Une pédagogie adaptée aux nouvelles technologies grâce à laquelle l'apprenant en plus de maîtriser l'approche technique indispensable pourra compléter sa recherche pour ses apprentissages de façon rapide et efficace.

-L'apprentissage d'une seconde langue dès la 1^{ère} primaire pour l'ensemble des classes ou dès la 3^{ème} maternelle pour la section immersive afin de permettre à la fois aux élèves de s'éveiller aux langues tout en étant sensibilisés à une culture différente de la leur.

-Une sensibilisation au respect de l'environnement par la participation à divers projets au sein desquels l'élève après avoir reçu une (in)formation pourra se sentir impliqué et devenir réactif.

-Une sensibilisation à la citoyenneté traitant non seulement du respect de soi-même, des autres et du bien d'autrui mais également du bienfait des pratiques démocratiques ou non en vigueur ici et ailleurs, maintenant et auparavant.

-La participation à des activités culturelles, sportives organisées tant au sein de l'école qu'en dehors de celle-ci

-La participation à des classes de dépaysement dans notre pays ou à l'étranger afin d'y développer la vie sociale, d'y appliquer les règles du savoir être, de partir à la découverte de l'autre

En plus de rencontrer ces préconisations, il sera primordial que chaque équipe, en fonction des caractéristiques qui lui sont propres, définisse en concertation après analyse des forces et faiblesses observées :

-Les outils qui seront mis en place pour optimiser les compétences en langue maternelle.

-Les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations problèmes.

-Les outils à proposer à l'enfant, construits avec lui, pour l'aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement dans ses dimensions locale, régionale, nationale et européenne.

-Les types de référentiels à construire avec l'enfant pour gérer avec lui ses savoirs et ses savoirs faire de manière autonome.
